

SERVICE DIOCESAIN

PASTORALE,
NOUVELLES CROYANCES
ET
DERIVES SECTAIRES

Maison diocésaine
9 bis, boulevard Voltaire
21000 Dijon
Tél- Fax: 03 80 58 20 96
gamaliel.21@wanadoo.fr



Béni soit le Seigneur
qui n'a pas fait de nous
la proie de leurs dents !

Comme un oiseau,
nous avons échappé
au filet du chasseur;
le filet s'est rompu :
nous avons échappé.

Notre secours
est le nom du Seigneur
qui a fait
le ciel et la terre.

Psaume 123

Nouvelles de Gamaliel21

JUIN 2010

N° 4

SOYEZ DONC ADROITS COMME LES SERPENTS...

Cette citation de l'évangile selon saint Matthieu (10,16) *Soyez donc adroits comme les serpents et candides comme les colombes* doit nous servir de lampe sur la route du combat contre les dérives sectaires.

En effet, trop souvent - et nous ne cessons de le déplorer dans nos rencontres du bureau national de la Coordination *Pastorale, Nouvelles croyances et Dérives sectaires* - trop souvent nous sommes certes « candides » comme les colombes, mais tellement peu « adroits » comme les serpents. Or, la conjonction « et » ne nous invite-t-elle pas précisément à œuvrer en tenant les deux bouts de la chaîne : celui de l'amour fraternel, du respect des personnes, de la paix et de la pondération; mais aussi celui de la perspicacité et

du discernement, de la clarté et de la fermeté.

Privilégier une attitude par rapport à l'autre, c'est choisir un camp. Privilégier l' « adresse », c'est bien entendu risquer de jouer aux redresseurs de torts, aux justiciers, voire aux chasseurs de sorcières.



Mais privilégier la « candeur », n'est-ce pas condamner les victimes à demeurer prisonnières des filets des gourous et des pervers ?

Comment comprendre que des personnes tentent - en vain, et pendant des années - de tirer les sonnettes d'alarme, sans que le contrôleur du train fasse son travail ? Comment ne pas être révolté quand ces mêmes victimes sont déconsidérées et accusées de calomnies, alors qu'elles crient la vérité ?

Comment ne pas être en colère quand les gourous et pervers bénéficient ainsi d'un permis ecclésial de sévir et de bousiller des personnes : des enfants, des femmes, des hommes, qui mettront des années à s'en remettre, s'ils s'en remettent, et si le mensonge dans lequel ils sont enfermés parvient enfin à la lumière ?

... ET CANDIDES COMME LES COLOMBES

Le 1er mai 2010, un communiqué de presse du Vatican a exprimé le résultat de la longue et minutieuse inspection ordonnée par le pape Benoît XVI l'égard de la Congrégation des **Légionnaires du Christ**.

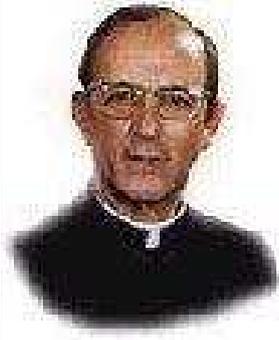
L'attitude du pape Benoît XVI est une illustration du verset

biblique rappelé. C'est lui en effet qui a eu le courage d'entendre enfin la longue plainte des victimes. Et en même temps, il a su trouver le regard et la parole d'un pasteur. Fermeté à l'égard de ce qui est tordu, pervers et mensonger. Bonté pour tous ceux et toutes

celles qui ont été trompés et qui maintenant doivent prendre le chemin de la purification.

Depuis les années 1950, il y a eu des victimes du fondateur Maciel, avec la trop grande candeur de certains. Aujourd'hui, enfin, le filet du chasseur s'est rompu.

Sr Chantal-Marie SORLIN



Martial Maciel Degollado

10 mars 1920 - 30 janvier 2008



« Quel honneur,
m'avait-on dit, de
me mettre à
genoux devant ce
Saint Homme ! »
(témoignage d'une
ancienne de Regnum
Christi)

LE FONDATEUR

Le 3 janvier 1936, Marcial Maciel Degollado entre à Mexico au séminaire de son oncle saint Rafael Guizar y Valencia. **POUR QUELLE RAISON A-T'IL DU LE QUITTER ?!**

Il dit avoir reçu le 5 juin 1936 l'inspiration de fonder une congrégation de pères missionnaires.

Mais il doit changer, brusquement et à plusieurs reprises - de séminaires. **POUR QUELLE RAISON ?!**

Cependant, l'évêque de Cuernavaca (un autre oncle) accueille son projet et le 3

janvier 1941, à l'âge de 20 ans, encore séminariste, Marcial Maciel fonde la congrégation de la Légion du Christ. Il est ordonné prêtre le 26 novembre 1944.

Le 6 février 1965, la Légion devient de droit pontifical.



- dans 22 pays
- 800 prêtres
- 2 500 séminaristes
- 70 000 laïcs de Regnum Christi
- 15 universités, dont l'Université pontificale Regina Apostolorum
- 200 écoles
- 2 séminaires dont le Collège International Maria Mater Ecclesiae
- des médias (ex : Zenit)
- un budget annuel de 65 millions d'euros (celui du Saint-Siège : 250 millions)
- fortune colossale...

« NUESTRO PADRE »

- 6 ou 7 enfants de 4 mères différentes
- Incestes
- Pédophilie
- Abus sexuels
- Usages détournés de la confession
- Toxicomanie
- Vie de luxe
- Usage de fausses identités
- Détournements d'argent

- Abus de confiance
- Plagiat
- Culte de la personnalité
- Absence de vie religieuse
- Mensonges
- Violations du secret de la confession
- Calomnies
- Corruptions
- Etc...



« Notre Père » lors de la messe d'action de grâce en la basilique Saint-Paul-hors-les-murs à Rome pour le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale (2004)

PREMIERES PLAINTES... dès 1948

- Dans les années 1950, de graves accusations de toxicomanie et abus sexuels sur des novices ont motivé entre 1956 et 1959 une enquête canonique au Vatican. Maciel a été suspendu puis disculpé bien que le principal enquêteur ait fait part de ses doutes.
- En 1997, une lettre ouverte au pape Jean-Paul II est écrite par 8 anciens membres de la Légion du Christ victimes d'abus sexuels commis par le Fondateur. Les faits se sont déroulés dans les années 1950-60, quand les plaignants avaient entre 10 et 16 ans. Le principal accusateur est un ancien prêtre ayant passé 30 ans dans la Légion.
- En 1998, ils déposent plainte auprès de la Congrégation pour la doctrine de la foi en accusant Marcial Maciel d'abus sexuels.



Mausolée construit à Rome par Maciel pour y être enterré

... sans grand effet



prochant de constituer une « Eglise parallèle ».

2008 L'archevêque de Baltimore établit un contrôle des Légionnaires dans son diocèse et leur pose une série de conditions.

Mais le système mis en place dans la Congrégation des Légionnaires du Christ par Martial Maciel était diablement efficace pour occulter les multiples vies du Fondateur et faire passer les victimes et leurs soutiens pour des calomnieurs et des ennemis de l'Eglise.

2002 Le diocèse de Columbus dans l'Ohio tient les Légionnaires du Christ à l'écart.

2004 L'archevêque de St Paul-Minneapolis (Minnesota) les interdit dans son diocèse en leur re-

Des vœux (très) spéciaux aux Légionnaires du Christ :

- Ne jamais dire du mal du Fondateur ou de n'importe quel supérieur
- Dénoncer immédiatement quiconque aurait enfreint ce vœu



2 des enfants du Fondateur



vous avez fondée, a été l'attention permanente à une promotion intégrale de la personne... je suis heureux de m'unir au chant de louanges et d'action de grâces au Seigneur, qui s'élève d'une multitude de cœurs pour les « grandes choses » que la grâce de Dieu a accomplies au cours des 60 années de Votre intense, généreux et fructueux ministère sacerdotal »

LE « MODELE » DE LA JEUNESSE

Jean-Paul II a plusieurs fois rendu publiquement hommage à Martial Maciel.

Lors des nombreuses ordinations de Légionnaires.

Ou bien dans une lettre adressée à Martial Maciel le 15 novembre 1994 à l'occasion du 50e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Voici encore un extrait du message adressé par le pape le 26 novembre 2004 « au Révérend Père Martial Maciel Degollado pour ses 60 ans de vie sacerdotale » :



« L'inspiration profonde qui a guidé votre action éducative, culturelle et pastorale, inspiration que vous avez transmise comme un trésor précieux à la Famille religieuse que

... AVAIT DES « APPUIS »

1983 Le Saint-Siège approuve les Constitutions et les statuts de cette congrégation. religieuse et de son mouvement de laïcs Regnum Christi.

2004 Par motu proprio, Jean-Paul II confie aux Légionnaires l'**institut pontifical Notre-Dame de Jérusalem**.

Le **Cardinal Sodano** et Martial Maciel sont devenus amis au Chili dans les années 80. Alors que d'anciens légionnaires avaient déposé plainte en 1998, le dossier a été « gelé » jusqu'en 2004 sur la pression du cardinal.

A partir des années 90, Maciel a commencé à **distribuer de l'argent** à certaines personnalités de

la Curie pour... des œuvre de piété...



Le cardinal Angelo Sodano, qui était Secrétaire d'Etat au Vatican (1990-2006) et protecteur de Martial Maciel

Mise sous tutelle

1998 Plainte de 8 anciens séminaristes (victimes entre 10 et 16 ans d'abus sexuels et d'usage détourné de la confession).

2004 Enquête décidée par le cardinal Ratzinger contre l'avis de la Secrétaire d'Etat, avec audition de 32 plaignants.

2006 Condamnation de Martial Maciel : Benoît XVI demande à Marcial Maciel de renoncer à tout ministère public » et de « vivre une vie retirée dans la prière et la pénitence ». La Congrégation pour la doctrine de la foi renonce cependant à un procès canonique parce qu'il est d'un « âge avancé » et d'une « santé précaire ».

Après sa mort en 2008, d'autres turpitudes du Fondateur sont révélées, notamment l'existence d'une progéniture. D'où la décision du Vatican de procéder à une visite apostolique.

Le 1er mai 2010, un communiqué de presse du Vatican explique que « la visite apostolique a permis de révéler que la conduite du Père Marcial Maciel Degollado a provoqué de graves conséquences sur la vie et la structure de la Légion, conséquences qui nécessitent un chemin de profonde révision... »

Notamment :

- nécessité de redéfinir le charisme de la Congrégation qui ne doit pas s'identifier avec une logique de l'efficacité à n'importe quel prix

- nécessité de réviser l'exercice de l'autorité.

- nomination d'un délégué et d'une commission d'études sur les Constitutions

Le travail de vérité qui vient d'être commencé, devra aller jusqu'au bout, car les dérives mises en place

par le Fondateur sont réelles.

Quelques points de révision :

- Chasse aux vocations
- Violation de liberté
- Rupture familiale
- Régime de vie
- Formatage
- Argent
- Culte du fondateur
- Secret et restriction d'information
- Confusion des fors interne et externe
- Chantage spirituel
- Spiritualité culpabilisante
- Elitisme
- Des cas d'abus sexuels
- Complicité de l'entourage du Fondateur
- Eglise parallèle

Pour en savoir plus :
<http://www.exlcblog.info>

L'histoire des Légionnaires du Christ est vraiment intéressante pour notre souci de vigilance à l'égard des dérives sectaires.

Il s'agit déjà d'un groupe on ne peut plus « catholique » : les dérives sectaires guettent n'importe qui, même à l'intérieur de l'Eglise.

Le parcours de Marcial Maciel est à couper le souffle : ordonné prêtre, il fonde sa congrégation, laquelle sera on ne peut plus louée dans la Cité vaticane. Lui-même est donné en modèle de « saint prêtre » à la jeunesse. A l'arrivée, il devient incontestable que le personnage était en réalité un pervers au sens psychiatrique du terme, qui durant toute sa vie a réussi à tromper l'Eglise catholique.

Or, combien de signaux d'alarme s'étaient allumés sur son passage ! Des victimes, légionnaires ou non, parlaient et racontaient ce qui se passait et ce qu'elles avaient subi. Des dispositions réglementaires dérogeaient aux principes fondamentaux du droit canonique. Ainsi, plaintes et signes négatifs se sont multipliés pendant plus de soixante ans !

Pourquoi n'ont-ils pas été entendus ? En fait, certaines réactions ecclésiales ont permis cette surdité :

- tant de jeunes prêtres en particulier (le nombre !...), si pieux, si zélés (à rétablir la chrétienté !...);

- des victimes (vilains petits canards ?) qu'on ne croit guère finalement, parce que leur cri fait désordre et risque d'éclabousser...

Puisse cet exemple de 60 ans d'imposture nous inciter à plus d'« adresse » !

Le service diocésain Pastorale, Nouvelles croyances et dérives sectaires participe au souci de l'Eglise catholique vis-à-vis de tant d'hommes et de femmes confrontés à de nombreuses et nouvelles formes de croyances et de recherches dont certaines peuvent être déviantes et avoir des conséquences graves pour l'existence.

Retrouvez-nous sur le web !
<http://pagesperso-orange.fr/gamaliel21>